



**Compte-rendu
Assemblée générale ordinaire
Commission Sportive Nationale de Curling**

Date : Dimanche 22 juin 202

Lieu : INSEP, 11 avenue du Tremblay à Paris (75012)

Présents :

Noël Morard
Élodie Verger
Benoit Flory
Laurent Déhais
Bruno Catelin
Alain Contat
Thomas Khantharod
Christophe Walter
Franck Bonin (SCOM)
Carine Leclerc
Pascal Henry

Présents en Visio :

Élodie Fuchs
Renaud Leroi
Didier Rossi
Jacques Verger

Représentants FFSG :

Gwenaëlle Noury, présidente
Irma Bardoux, secrétaire
Jean-Marie Massot, trésorier
Ludovic Leguennec CF
Ludovic Mathieu
Djamel Cheik

La séance est ouverte à 9h43 selon l'ordre du jour suivant :

Mot d'introduction du président de la CSN *Noël Morard* et remerciements.

1. Vérifications des pouvoirs

18 clubs présents et représentés sur 25 de la feuille d'émargement;

60 sur 76 voix de la feuille d'émargement;

72% des clubs et 78,95% des voix;

Le quorum est atteint en version papier (en attente de validation technique)

Bruno Catelin se propose pour être scrutateur de séance, résultats des votes :

Pour : à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

2. Approbation du PV de l'AG 2024 (vote résolution n°1)

Observation : *Bruno Catelin* précise qu'il n'y a pas eu de PV d'AG du 9/12 (report des votes de l'AG de Juin 2024) et qu'il l'a indiqué au Conseil Fédéral qui n'a pas contacté la CSN Curling.

L'ensemble des présents (présence et visio) autorise la CSNC à faire les votes à main levée mais la fédération refuse. Nous sommes donc en attente de la résolution du problème technique). *Irma Bardoux* vient nous informer que le problème des votes électroniques est en cours de "réparation".

Bruno Catelin demande pourquoi il n'a pas le même nombre de voix aujourd'hui qu'hier?

Réponse: *Irma Bardoux* précise que le nombre de voix est calculé pour l'AG plénière avec le nombre de licences complètes et pour l'AG de discipline c'est le nombre de licences compétition + les compétitions.

Vote du PV de l'AG de discipline du 30 juin 2024 :

Pour : 43

Contre : 9

Abstention : 5

Résolution n°1 adoptée à 82,69%

3. Rapport moral du Président de la CSN Curling (vote résolution n°2)

Projection du rapport moral et présentation orale du président *Noël Morard*.

Élodie Verger donne des infos de la World Curling et de la création de groupes de travail composés de plusieurs pays. Les clubs souhaiteraient recevoir ces informations, elle se chargera de les leur transmettre.

La présidente et le trésorier de la FFSG sont présents, *Mme Noury* remercie tout le monde d'être présent et rappelle que la Fédé essaye d'écouter tout le monde pour avancer au mieux dans toutes les disciplines. "Nous sommes des gens de terrain et je prends bien la mesure de chacune des disciplines, profitons de ces temps d'échanges". "Aujourd'hui on est sollicité par des ouvertures de constructions de patinoires, l'héritage se construit aujourd'hui et j'en porte la parole des sports de glace et nous voulons représenter l'ensemble des disciplines. Avoir plus de patinoire c'est désengorger celles existantes, l'idéal c'est la halle mais ce ne sera pas possible de suite. Les kits curling font partie du développement, il faut aller s'en servir dans les écoles."

Noël Morard : 90% des curleurs travaillent et nous n'avons pas d'encadrants. Les kits dans les écoles c'est une bonne idée mais comment fait on pour accueillir ces élèves sur la glace? Les clubs ne pourront pas les prendre par faute de créneau. On voit des licenciés de patinage qui font des moitiés de saison par exemple et il n'existe aucune passerelle entre disciplines fédérales pour les récupérer.

Jean-Marie Massot : il faut déjà à court et moyen terme trouver les moyens de fédérer et d'avoir des pratiquants. Les clubs doivent avoir des projets.

Élodie Fuchs : on est dans l'avenir avec des juniors, mais on n'a pas de chemin de sélection, par exemple, alors que nous avons des projets concrets et construits. Il faut avoir des infos qui n'arrivent pas à la dernière minute.

Ludovic Mathieu : le chemin de sélection Double Mixte a été rédigé car c'est pour l'instant la seule discipline olympique qu'on peut porter au-delà de la Fédération. Le second chemin de sélection (Junior DM, Europe B et C) a été transmis à la CSN avec un retour attendu au 30 juin et la proposition de validation au DTN ensuite avant envoi à tous les licenciés. Le budget alloué ne donne pas la possibilité d'envoyer 1 équipe par compétition, des priorisations de compétitions seront faites en ce sens.

Alain Contat : info du club de Nice, le nombre de licence est faux.

Jacques Verger : ça fait 2 ans qu'on fait du scolaire, développement impossible malgré promotion maximale, demande l'aide de la fédé pour nous aider auprès des mairies. Suppression d'1 créneau de 2h et la FFHG nous fait retirer les créneaux par la mairie. Pourquoi peuvent-ils imposer des choses aux mairies et pas la FFSG?

Gwenaëlle Noury : l'occupation des glaces est blindée, comment faire à part demander de nouvelles patinoire? Un rendez vous a été demandé à Mr Estrosi.

Ludovic Leguennec : le constat que je fais depuis 2022 aux Etats généraux c'est qu'il y a aussi de la méconnaissance des villes, elles ne connaissent pas les projets de développement du curling au sein des clubs, c'est lui la base. C'est quand il y a ces soucis que la Fédération peut venir appuyer et expliquer mais sans projets ce n'est pas possible.

Alain Contat : à Nice, il serait possible de tenter d'avoir une halle plutôt que du démontable, ce serait un héritage pour le curling français et ouvrirait peut-être une porte pour tous. De plus, il y aura les essais des championnats du monde juniors de 2029.

Gwenaëlle Noury : le message est passé, l'éphémère coûte et passe, travail sur un plan de développement avec la ministre sur des "structures glacées" mais je ne suis pas décisionnaire. La FFSG ne finance pas et n'est donc pas décideur.

Jean-Marie Massot : faire la promotion de la construction c'est aussi apporter des arguments sur sa valeur, quel sera le développement du sport ensuite? Pourra-t-on organiser du haut niveau sans base? Et quelle est la capacité à trouver un public pour remplir cet espace de façon pérenne? Vous êtes à un stade où vous faites de la promotion mais pas de fidélisation de public. Il faut présenter aux collectivités locales quelque chose en plein essor pour attirer.

Renaud Leroi : nous avons le projet de halle à Chamonix et aujourd'hui c'est abandonné à cause de contingence politiques et financières qui ne relèvent pas de la Fédé, des clubs et des CSN. Tant qu'il n'y aura pas de revalorisation de développement de ce sport ça ne verra pas le jour.

Renaud Leroi : le Club de patinage de Chamonix a été appelé par la FFSG afin que les profs de patins encadrent une initiation au curling, le club n'était pas au courant. Il faut revoir les méthodes de communication et le problème des mauvais interlocuteurs contactés par la FFSG. Nous allons faire remonter cette information.

Réponse de Noël Morard : la fédération n'a pas à aller voir directement les clubs locaux, la CSN devrait être le 1er interlocuteur suivi des clubs. Il interpelle la secrétaire de la FFSG à ce propos.

Réponse d'Irma Bardoux : j'entends qu'aucune décision ne devrait être prise en direct sans que les présidents de clubs et de CSN ne soient informés. Le mot sera passé.

Thomas Khantharod : dans le cadre des Ice Pass, il serait bien d'avoir des Attestations de licences avec un tampon officiel pour mettre en lumière le club et obtenir des subventions des municipalités + personne ne connaît notre sport à la fédération ce qui met en évidence qu'à la FFSG nous n'existons pas et nous sommes toujours obligés d'expliquer quel est ce sport

Irma Bardoux : oui ce serait bien mais dans les instances (CF et bureau) nous passons plus de temps à parler des disciplines "minoritaires" que des autres, sur la connaissance du grand public effectivement certain ne se préoccupe que de leur discipline. Il faudrait organiser un regroupement avec les disciplines moins connues et que l'on puisse inviter tous les présidents de clubs pour faire essayer ces disciplines "minimes". Elle invite **Thomas Khantharod** à apporter des idées qui mettent en lumière ce sport et eux vont essayer aussi de diffuser dans les clubs des autres sports de glace.

Thomas Khantharod : dans la même dynamique, le partage des patinoires est compliqué et à Lyon nous sommes obligés de limiter le nombre de licenciés car nous n'avons pas assez de place et de créneaux pour les accueillir.

Bruno Catelin : **Charles André Lemarie** qui a fait une présentation sur les consommations des patinoires lors de la plénière (président du club de Valenciennes patinage artistique et

Project Officer en commission européenne sur l'énergie) n'était pas au courant que le curling se joue sur une "patinoire"... *Noël Morard* lui rappelle que "la commission a été constituée il y a à peine 10 jours et qu'il a lancé un appel à tous pour y participer".

C'est le sujet des patinoires de demain qui est en jeu, rappelle *Irma Bardoux*, nous sommes tous concernés par ces problèmes d'énergie. Le politiquement correct rentre en perspective aussi, personne ne fermera une piscine ou un stade de foot par exemple.

Bruno Catelin : pour les Ice Pass, ce n'est pas le nombre de personne puisqu'une personne peut renouveler ; tous les membres du bureau ou des comités des clubs doivent impérativement signer la fiche d'honorabilité.

Réponse de Noël Morard : pour passer un BF il faut une licence encadrement + avenant compétition + la charte d'honorabilité . Il note qu'il y a une erreur sur le tableau. Le problème des Ice Pass c'est que les clubs font comme ils veulent et ne déclarent pas forcément ou n'en prennent pas pour leurs soirées entreprise, découverte, initiation etc.

En revanche, il rappelle également que ces infos, au même titre que l'observation de *Bruno Catelin* DOIT se traiter à l'instant où cela se passe et ne pas attendre la tenue de l'AG.

Vote du rapport moral :

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 9

Résolution n°2 adoptée à 100%

4. Présentation des modifications du règlement sportif (vote résolution n°3)

Affichage du nouveau règlement sportif.

Chamonix a déjà traité ses questions en direct avec *Noël Morard*, *Laurent Déhais* et *Savice Fabre*. La modalité du nombre de joueurs est le point sur lequel nous voulions avoir des précisions.

Christophe Walter : question sur le DM pour le nombre de joueurs du même club en rapport à ce projet de règlement (non précisé pour le DM qui se joue à 2 joueurs seulement).

Noël Morard : on veut tirer vers le haut, que les clubs aient des projets, comment le faire si les joueurs ne sont pas du club? C'est fait pour valoriser les équipes de club. C'était une règle déjà en place il y a longtemps et qui homogénéise les équipes.

Benoit Flory : il n'y a eu que 4 prêts de joueur l'an dernier donc il faut relativiser la crainte exprimée par les clubs.

Thomas Khantharod : si on veut valoriser les compétences de certains joueurs parce qu'on ne peut pas les trouver tous dans notre club comment fait-on?

Renaud Leroi : nous n'aurons pas les compétences en tant que présidents de monter des équipes.

Bruno Catelin : avoir 2 plannings (dates des informations compétitions) inscrits dans le règlement proposé alors qu'il va y avoir des élections pose un problème pour le vote (changements à attendre si nouvelle présidence?)

Élodie Verger : les 2 plannings proposés permettent uniquement d'anticiper l'organisation, être prévenus plus tôt dans la saison est une demande de la grande majorité des clubs et des licenciés eux-mêmes. C'est simplement pour une question d'organisation, ça n'a pas d'impact sur les compétitions.

Vote du règlement sportif :

Pour : 15

Contre : 42

Abstention : 0

Résolution n°3 rejetée à 73,68%

5. Présentation du projet des modalités d'attribution du matériel fédéral (vote résolution n°4)

Alain Contat : les pierres appartiennent aux clubs.

Djamel Cheikh : La Fédération est propriétaire des pierres, il faut qu'elles profitent au plus grand nombre mais le coût doit être reporté quelque part.

Nous ne pouvons transcrire qu'une proposition au vote électronique, avec l'accord des présents et représentés un 1er vote est fait afin de choisir la proposition qui sera ensuite proposée au vote électronique :

- des frais de location par les clubs organisateurs de tournoi au tarif de 500€
5 clubs ont voté pour cette option nommée A :
Colmar/Lyon/Toulon/Viry/Besançon
- une participation solidaire de tous les clubs au tarif de 200€
10 clubs ont voté pour cette option nommée B : **Chamonix/St Gervais/Prémanon/Nice/Valence/Mulhouse/Albertville/Megève/Marseille/Rouen**

C'est l'option B qui est donc proposée au vote en ligne :

Pour : 40

Contre : 9

Abstention : 4

Résolution n°4 adoptée à 81,63%

6. Intervention du Directeur Technique National ou de son représentant

Les différents membres présents ont exprimé leur position au fil des discussions pendant les points précédents.

7. Questions posées par les groupements affiliés

Traitées au fil des points précédents. Nous n'avons pas reçu de questions par mail avant l'AG, celles qui nous sont parvenues sur des sujets qui ne figurent pas à l'ODJ ont été traitées.

8. Calendrier sportif de la saison 2025/2026

Calendrier envoyé avec les documents relatifs à l'AG, certaines dates de tournoi doivent être modifiées et ce point n'a pas pu être traité par manque de temps lié aux problèmes techniques des votes.

9. Attribution des sites des Championnats de France

Ce point n'a pas pu être traité par manque de temps lié aux problèmes techniques des votes.

Fin de la séance à 13h



CSN curling - FFSG

Résolution N° 1					
L'Assemblée Générale Ordinaire de la CSNC approuve le procès-verbal de l'AG de discipline du 30 juin 2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	Résolution N° 1	14	52	18	60
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
43	9	5	82,69%	17,31%	N/A

Résolution N° 2					
L'Assemblée Générale de la CSNC approuve le rapport moral 2024.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	Résolution N° 2	15	51	18	60
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
51	0	9	100,00%	0,00%	N/A

Résolution N° 3					
L'Assemblée Générale de la CSNC, après avoir pris connaissance des modifications apportées au règlement sportif, adopte le nouveau règlement sportif, tel que soumis par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	Résolution N° 3	15	57	18	60
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
15	42	0	26,32%	73,68%	N/A

Résolution N° 4					
L'Assemblée Générale de la CSNC, après avoir pris connaissance des modalités d'attribution du matériel fédéral, adopte les modalités telles que présentées.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	Résolution N° 4	14	49	18	60
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
40	9	4	81,63%	18,37%	N/A



CSN curling

à distance, le 22/06/2025 à 21:56:08

QUORUM ASSEMBLEE ORDINAIRE

INSCRITS

Bulletins	Voix
25	76

PRESENTS

Bulletins	Voix
18	60

% PRESENTS

Bulletins	Voix
72,00 %	78,95 %

Fractions des présents à atteindre

Bulletins	Voix
0	0.5

Soit en nombre

Bulletins	Voix
1	39

Soit en pourcentage

Bulletins	Voix
0,00 %	50,00 %